



Québec, le 13 mars 2019

Me Véronique Dubois
Régie de l'Énergie
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255,
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

PAR COURRIEL ET SDÉ

Objet : **Dossier R-4076-2018 Phase 1**
*Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification
des Conditions de service et Tarif d'Énergir, S.E.C. à compter du 1^{er}
octobre 2019*

Demande de paiement

Chère consœur,

Voici la version numérique de la demande de paiement de l'ACEF de Québec. Des versions imprimées seront postées avec pièces justificatives et une version électronique sera déposée au système de dépôt électronique.

Dépassement de la prévision budgétaire

Lors du dépôt de son budget de participation, l'ACEF de Québec avait prévu un total de 37 heures consacrées par son analyste pour la phase 1 du dossier R-4076-2018. En pratique, le traitement des sujets débattus en phase 1 a requis 52 heures de travail de son analyste, incluant les heures d'audience.

L'ACEF de Québec soumet que le travail effectué par son analyste est pleinement justifié, les sujets débattus ayant nécessité un travail de documentation, de vérification et de démonstration plus élaboré que prévu et ayant donné lieu à un débat plus substantiel que prévu avec la demanderesse.

Les écarts entre le nombre d'heures budgétées initialement et les heures consacrées à la phase 1 du dossier s'expliquent principalement par :

- 1,5 heure d'audience de plus que prévu (8,5 h réel vs 7 h budgétées);
- 2,25 heures consacrées à la préparation des commentaires de l'ACEF de Québec (C-ACEFQ-0002) sur le déroulement de la phase 1 suite à l'audience du 8 janvier (non prévu);
- 1,75 heure en préparation des commentaires de l'ACEF de Québec (C-ACEFQ-0008) sur la réponse d'Énergir à son Engagement No 1 (non prévu);
- 2,75 heures de plus que prévu (4,75 vs 2) consacrées à la préparation de l'audience, dont les contre-interrogatoires, la préparation de la présentation orale et la préparation du soussigné;
- 1 heure de plus que prévu consacrée à l'étude de la preuve du demandeur (4 vs 3);
- 5,5 heures de plus que prévu (17,5 vs 12) consacrées à la préparation et la rédaction de la preuve écrite de l'ACEF de Québec (C-ACEFQ-0006), notamment pour recueillir et traiter des données provenant des rapports annuels 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018 et pour effectuer des vérifications dans les dossiers R-3831-2012, R-3867-2013 phase 3 et R-4079-2018.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, mes salutations distinguées.

Denis Falardeau
Avocat
ACEF de Québec